

Carte 38 : Zone d'Influence Visuelle du projet en fonction du relief et des principaux boisements.

6.2.4 Perceptions sociales du nouveau paysage induit par le projet éolien

Les paysages du secteur étudié ne véhiculent pas une image ou une identité forte. Le territoire de la Basse-Marche est en effet décrit par les riverains du projet comme un paysage de bocage très ordinaire, sans spécificité paysagère et sans attrait particulier (cf. chapitres 3.1.4.6 et 3.4.4 sur l'enquête sur les perceptions sociales du paysage). Cependant, malgré cette faible reconnaissance, les personnes rencontrées évoquent une certaine qualité du cadre de vie liée au caractère rural du secteur. Le calme et l'ambiance rurale sont appréciés.

Dans de nombreux endroits où sont implantés des parcs éoliens, on peut constater que ces derniers deviennent des éléments de repère, des sortes d'emblèmes qui caractérisent un lieu, révèlent un paysage par leur présence. Un paysage rural « banal » peut ainsi devenir pittoresque, notamment à proximité immédiate du parc. Celui-ci devient un objet de curiosité, attirant touristes et habitants qui viennent le voir « de près ». Passée cette attraction liée à la nouveauté, les éoliennes deviennent des éléments du quotidien, on ne les regarde plus car on s'y est habitué (Source : Thèse de Doctorat, « La réalité virtuelle comme outil d'étude sensible du paysage : le cas des éoliennes »).

Lors des entretiens, la présence des parcs éoliens en exploitation de La Souterraine et de Lussac-Les-Eglises a été mentionnée presque systématiquement. Ces deux parcs éoliens sont des motifs récents dans le paysage, mais ils semblent bénéficier d'un regard plutôt positif de la part des personnes rencontrées. Tous sont déjà allés voir les éoliennes de La Souterraine et / ou de Lussac-Les-Eglises. Le chantier de construction de ce dernier a eu lieu en 2017, quelques mois avant les entretiens, et quasiment toutes les personnes interviewées dans le cadre de l'enquête se sont déplacées pour voir le montage des éoliennes, et plus particulièrement le transport des pales à la traversée du bourg de Lussac-Les-Eglises.

« C'était un petit événement, presque tout le monde ici est allé voir. Il y avait un monde fou. C'est pas tous les jours qu'on voit ça ! »

Parmi les personnes rencontrées ayant une visibilité sur le parc de Lussac depuis chez eux ou depuis leurs trajets réguliers ont affirmé que la présence des éoliennes n'avait pas fondamentalement changé leurs perceptions du paysage.

« Les premiers temps, on était curieux, on regardait. Et puis c'est comme tout, on s'y est faits. J'aime bien, quand on passe on regarde, on se dit « il y a du vent » ou « c'est calme ». Ça fait quelque chose à regarder. »

De manière générale, selon les observateurs, les éoliennes peuvent constituer soit des éléments esthétiques et élégants, soit des objets industriels gênants, hors échelle. Pour une grande majorité des Français cependant, l'éolien véhicule une image positive de nature, d'écologie et d'énergie propre. Cette vision semble partagée par les personnes rencontrées dans le cadre de cette étude.

Dans les discours des personnes rencontrées, ce qui caractérise en premier lieu l'objet « éolienne » n'est pas son esthétique ou son intégration visuelle dans le paysage, mais plutôt le « sens » que les interviewés lui attribuent. Ainsi, les comparaisons avec les autres modes de production sont omniprésentes, et l'éolien est presque systématiquement vu comme une alternative à la production d'énergie nucléaire. Cette dernière est très négativement perçue par toutes les personnes qui la citent.

« L'éolien, pour moi, c'est la production d'énergie, l'écologie. Une énergie propre. »

« Je préfère avoir des éoliennes plutôt qu'une centrale nucléaire à côté de la maison. »

Les pylônes électriques également ont été cités lors de deux entretiens comme des objets comparativement «pires» que des éoliennes.

« Ce qui me dérange plus par exemple, c'est vers Rouen, il y a un parc EDF gigantesque. Voir tous ces pylônes, ça me dérange plus que de voir les éoliennes de Lussac par exemple. Ces gros poteaux, c'est impressionnant, c'est des champs de poteaux à perte de vue. Alors que les éoliennes même quand il y en a beaucoup ça fait pas pareil. »



Centrale de redistribution électrique de Bertrimont, près du croisement entre l'A29 et l'A15. Les lignes THT convergent ici depuis les centrales de PALUEL et de PENLY, sur la côte Atlantique. Source : Google StreetView.

Même si l'effet du projet sur la population locale reste difficile à présager, les échanges avec les riverains réalisés lors de l'enquête exploratoire semblent aller dans le sens d'une acceptation globalement bonne des éoliennes. Toutefois, malgré une reconnaissance très peu importante des paysages du secteur, les habitants accordent une importance particulière à leur cadre de vie et ils seront donc probablement particulièrement attentifs à l'introduction d'un nouvel élément tel qu'un parc éolien dans leur paysage quotidien. Certains pourraient le considérer comme « perturbant » ou « dégradant » vis-à-vis de leurs paysages. D'autres personnes pourraient apprécier cette nouvelle dynamique, apportant une certaine modernité au territoire.

6.2.5 Les effets du projet depuis l'aire éloignée

6.2.5.1 Présentation des photomontages du projet depuis l'aire éloignée

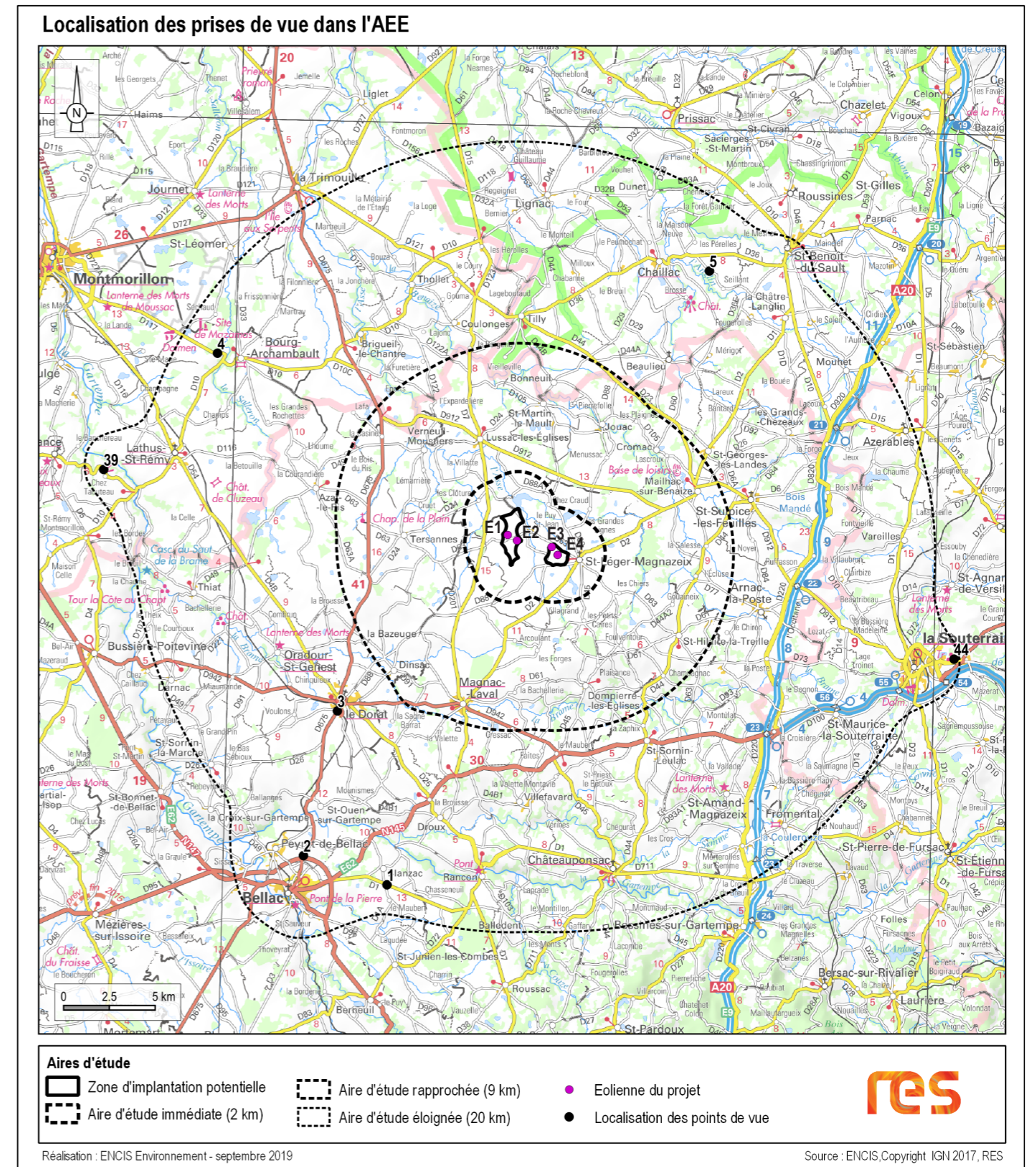
Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou aux lieux à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état initial.

Au sein de l'aire d'étude éloignée, 7 points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte ci-contre et présentés dans le carnet de photomontages en annexe.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRES D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE			
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact
1	Depuis la D1, au sud de la Vallée de la Gartempe	Unité paysagère / Axe de découverte	Très faible
2	Depuis la D675, en sortie Nord de Bellac	Axe de découverte / Lieu de vie	Très faible
3	Depuis le Dorat	Patrimoine / Lieu de vie	Nul
4	Depuis les abords du château de Bourg-Archambault	Patrimoine	Nul
5	Depuis la D36f, aux abords des ruines du château de Brosse	Patrimoine / Axe de découverte	Nul
39	Depuis la D12, au niveau de la vallée de la Gartempe	Patrimoine / Unité paysagère / Axe de découverte	Nul
44	Depuis la Tour de Bridiers	Patrimoine / Unité paysagère	Très faible

Tableau 15 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.



Carte 39 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.

6.2.5.2 Perceptions du projet depuis les villes principales

Comme vu dans l'état initial (partie 3.2.1.1), l'aire d'étude éloignée comporte plusieurs bourgs et villes de petite taille (entre 1 000 et 5 500 habitants). Les impacts du projet sur ces lieux de vie importants sont décrits ci-après.

La Souterraine (5 366 habitants en 2014)

Un relief à proximité de cette ville l'isole visuellement du projet de Croix du Picq. Aucune visibilité n'est identifiée depuis le cœur de la cité ou les quartiers périphériques. Une covisibilité avec la ville est identifiée depuis la Tour de Bridiers, située en retrait des espaces habités, à l'est. Depuis le sommet de la tour, un panorama s'ouvre sur le plateau de la Basse Marche, et le projet est visible à l'horizon. Compte tenu de la distance importante du projet, et du caractère unique de cette vue, ***l'impact est jugé très faible***.

Bellac (4 164 habitants) et Peyrat-de-Bellac (1 117 habitants)

Aucune visibilité n'est possible depuis le centre-ville en raison du tissu urbain très dense empêchant toute échappée visuelle en direction du projet. Les quartiers périphériques, situés sur un plateau incliné en direction du sud-ouest, sont isolés visuellement du projet par le relief. Des vues très ponctuelles et lointaines sont identifiées le long de la N147 (contournement nord de Bellac), mais le projet reste très peu prégnant, voire presque invisible dans une dynamique de déplacement le long de cet axe routier. Le bocage dense aux abords de Peyrat-de-Bellac n'a permis d'identifier aucune visibilité du projet depuis ce secteur, excepté des vues lointaines et très ponctuelles, situées en lisière nord du quartier de Noussat. ***L'impact est très faible***.

Châteauponsac (2 050 habitants)

Aucune visibilité du projet n'est possible depuis la ville, sa périphérie ou ses principaux accès, le projet étant masqué par le relief et la végétation. ***L'impact est nul***.

6.2.5.3 Perceptions du projet depuis les axes routiers principaux

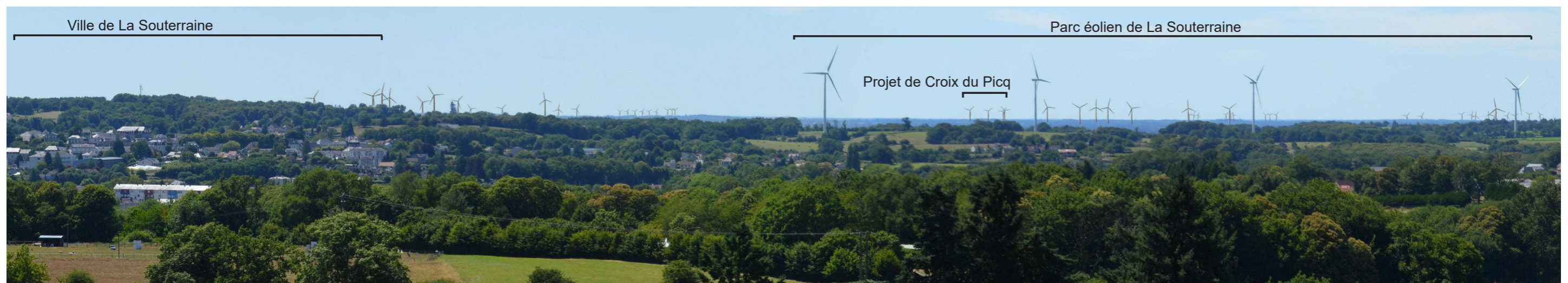
L'étude des secteurs de visibilité du projet depuis les axes de circulation permet d'estimer la prégnance du projet sur le territoire. Plusieurs facteurs sont néanmoins à prendre en compte.

L'observateur est en déplacement : les tronçons ouverts aux vues le sont pour une durée d'autant plus limitée que la vitesse est importante. Il faut en effet 13 secondes pour parcourir 300 m à 80 km/h.

L'observateur a un angle de vision très réduit : si on considère habituellement que le champ de vision binoculaire est d'environ 120° en position statique, un conducteur a un champ de vision très réduit, le cerveau concentrant son attention sur le centre de la vue. A 80 km/h, le champ de vision est d'environ 65°. Il faut donc que la vue soit orientée vers le projet pour considérer qu'il est visible.

Le sens de déplacement : les tronçons d'où le projet sera visible sont en réalité ouverts aux vues dans un seul sens.

Comme le montre la carte page suivante, les visibilités depuis les routes de l'AEE sont rares et ponctuelles, notamment en raison du contexte bocager qui limite les ouvertures visuelles en direction du projet.



Photographie 116 : Photomontage depuis le haut de la Tour de Bridiers (photomontage 44).

L'autoroute A20 à l'est de l'AEE

Cette autoroute reliant Paris à Toulouse est le plus souvent encadrée de hauts talus ne permettant pas de percevoir le paysage lointain. Aucune visibilité du projet n'est identifiée dans le périmètre de l'AEE. Une visibilité très lointaine est possible depuis le sud-est, au-delà de la limite de l'AEE, à environ 25 km de la zone de projet. Compte tenu du caractère exceptionnel de cette vue, et de son éloignement important, **l'impact du projet depuis cette route est très faible.**

La N145 du sud-ouest à l'est de l'AEE

Les rideaux d'arbres du bocage créent des masques importants ne permettant que quelques fenêtres de visibilité le long de cet axe. La portion située entre Droux et Saint-Sornin-Leulac, située en ligne de faite de l'interfluve entre les vallées de la Semme et de la Brame, offre des vues lointaines mais entrecoupées par la végétation, au gré des ouvertures dans la trame bocagère. **L'impact est très faible.**

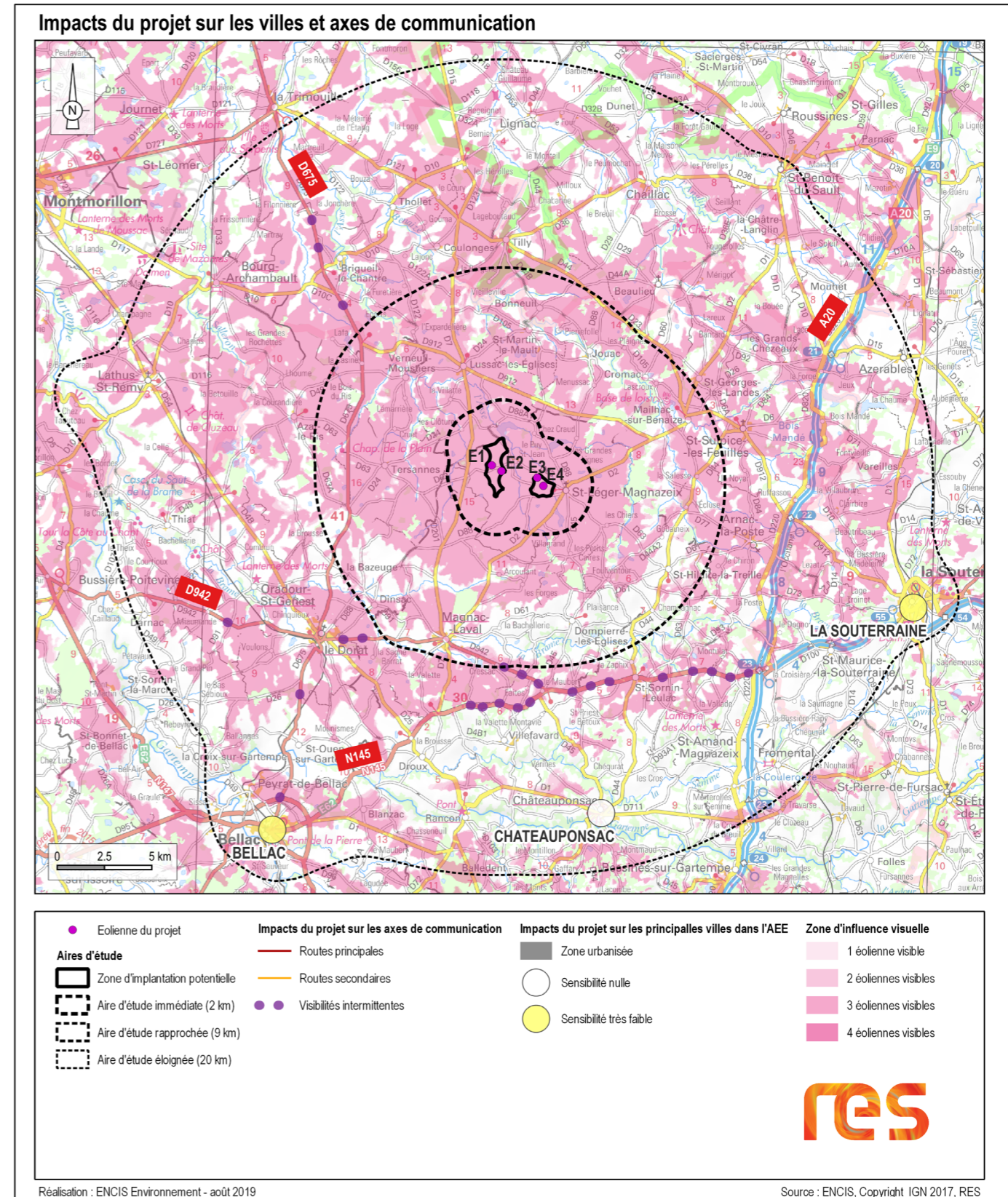
La D942, de l'ouest de l'AEE jusqu'à la N145 au sud de l'AEE

Depuis l'ouest, le bocage dense dans les secteurs traversés génère des superpositions de filtres qui limitent fortement les perceptions du projet. Quelques vues lointaines sont possibles, mais elles restent exceptionnelles, lointaines, et filtrées par la végétation notamment dans une dynamique de déplacement le long de cette route. Le tronçon situé entre Magnac-Laval et la N145, au sud de l'AEE, est situé sur le haut du relief en interfluve entre la Semme et la Brame et permet des panoramas plus ouverts, mais toujours intermittents et entrecoupés par la végétation. **L'impact est très faible.**

La D675, du nord-ouest au sud-ouest de l'AEE

Depuis le nord-ouest, les haies proches ou plus lointaines suffisent à occulter le projet. Seuls des bouts de pales peuvent dépasser au-dessus des rideaux d'arbres, mais à cette distance leur perception dans une dynamique de déplacement le long de cet axe apparaît peu probable. Quelques vues lointaines sont possibles entre Le Dorat et Bellac, mais elles sont furtives, rapidement masquées par le relief et la végétation. Une vue extrêmement partielle est identifiée à proximité de la jonction avec la N145, en périphérie nord de Bellac, mais le projet est ici très peu visible et cette visibilité reste anecdotique (cf. PM 2). **L'impact du projet depuis cette route est très faible.**

Nous pouvons estimer que l'impact global du projet éolien de Croix du Picq sur les axes de circulation est très faible.



Carte 40 : Impacts du projet sur les principales villes et routes dans l'aire d'étude éloignée.

6.2.5.4 Perceptions du projet depuis les éléments patrimoniaux et touristiques

Le tableau page suivante reprend l'ensemble des inventaires des éléments de patrimoine établis dans l'état initial du paysage. L'estimation des sensibilités vis-à-vis des éléments patrimoniaux avait été faite à partir d'un projet théorique implanté sur l'ensemble de la zone d'implantation potentielle. Dans l'analyse des impacts du projet, chaque élément patrimonial a été réétudié en prenant en compte les données précises du projet (localisation exacte, nombre et hauteur des éoliennes). Les outils utilisés pour déterminer les impacts sont les visites de terrain, la réalisation d'une carte d'influence visuelle avec les données précises du projet, et l'analyse de photomontages.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des éléments patrimoniaux et touristiques de l'AEE sont listés et décrits dans le tableau suivant. Néanmoins, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux forts et ceux dont la sensibilité avait été estimée faible à minima.

Description des effets du projet sur les monuments historiques

Sur les 71 monuments historiques de l'aire d'étude éloignée, 14 sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou son périmètre de protection, covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Ancienne tour de Bridiers (enjeu fort)

Le panorama depuis le haut de la tour offre une vue sur l'ensemble du plateau de la Basse Marche. Le projet est visible sur l'horizon (cf. PM 44), mais à une distance importante limitant sa prégnance dans le paysage. **L'impact du projet sur ce monument est très faible.**

Eglise Notre-Dame de La Souterraine (enjeu fort)

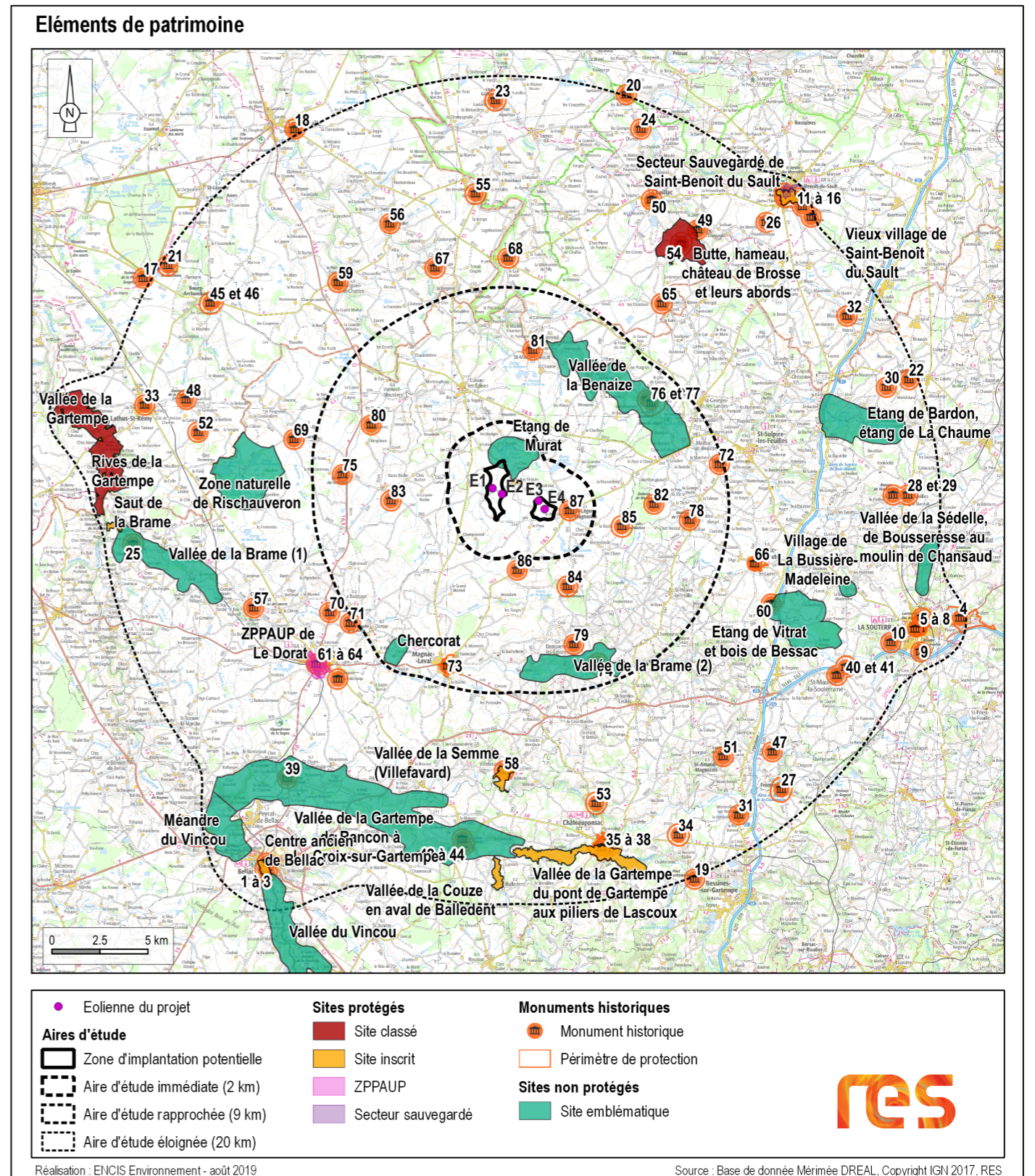
Aucune visibilité n'est possible depuis l'église ou ses abords, mais l'édifice est identifiable dans le panorama depuis la tour de Bridiers, engendrant une covisibilité. **L'impact est très faible.**

Prieuré Saint-Benoît à Saint-Benoît-du-Sault (enjeu fort)

Aucune visibilité n'est possible depuis le prieuré ou ses abords, et aucune covisibilité n'est identifiée, même au-delà du périmètre de protection. **L'impact est nul.**

Château Guillaume à Lignac (enjeu fort)

Aucune visibilité ni covisibilité n'est identifiée, en raison du relief et de la végétation masquant le projet. **L'impact est nul.**



Carte 41 : Localisation des éléments patrimoniaux de l'aire d'étude éloignée.

Château de Bourg-Archambault (enjeu fort)

Une visibilité lointaine et partielle (partie haute de deux éoliennes au loin) est identifiée en sortie est du bourg, le long de la D10. Les fenêtres des étages orientées vers le sud-est peuvent éventuellement permettre des vues mais qui restent lointaines et filtrées par la végétation du parc arboré dans lequel le château est inséré. La covisibilité potentielle identifiée à l'état initial depuis l'ouest du périmètre de protection se révèle finalement inexistante (cf. PM 4), le projet étant masqué par le relief et la végétation. **L'impact est très faible.**

Collégiale Saint-Pierre-ès-Liens du Dorat (enjeu fort)

Les covisibilités pré-identifiées à l'état initial, rue de Bellac et rue de l'étang au sud-ouest du périmètre de protection, sont finalement inexistantes : le projet dépasse peu de la ligne d'horizon et les filtres végétaux proches le masquent totalement (cf. PM 3). **L'impact est nul.**

Vestiges du château de Brosse (enjeu modéré)

La covisibilité pré-identifiée à l'état initial se révèle inexistante, le projet étant masqué par le relief et la végétation (cf. PM 5). Une vue lointaine, limitée aux bouts de pales des éoliennes reste possible depuis la parcelle ouverte inclinée en direction du sud, située au sud du château, mais la propriété étant privée cette visibilité n'a pu être vérifiée. **L'impact est très faible, voire nul.**

Description des effets du projet sur les sites protégés inscrits et classés

Sur les 10 sites protégés de l'aire d'étude éloignée, un seul est concerné par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre protégé ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Site inscrit du vieux village de Saint-Benoît-du-Sault (enjeu fort)

Le site inscrit est compris dans le périmètre de protection du prieuré Saint-Benoît (MH n°15). Les impacts sur ce monument sont détaillés dans les paragraphes précédents. **L'impact est nul.**

Site classé de la vallée de la Gartempe (enjeu fort)

Aucune visibilité n'est possible depuis le fond de vallée, très encaissée dans ce secteur. Les visibilités identifiées à l'état initial, le long de la D12, ont été vérifiées. Le projet est finalement invisible, masqué par la végétation (cf. PM 39). **L'impact est nul.**

Site classé de la butte, du hameau et du château de Brosse et leurs abords (enjeu modéré)

Ce site classé correspond au château de Brosse, également protégé au titre des monuments historiques (MH n°54). Les impacts sur cet édifice sont détaillés dans les paragraphes précédents. **L'impact est très faible, voire nul.**

Description des effets du projet sur les sites patrimoniaux remarquables

Sur les 2 sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude éloignée, aucun n'est concerné par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre protégé ou covisibilité).

Secteur sauvegardé de Saint-Benoît-du-Sault (enjeu fort)

Le périmètre du secteur sauvegardé est compris dans le périmètre de protection du prieuré Saint-Benoît (MH n°15). Les impacts sur ce monument sont détaillés dans les paragraphes précédents. **L'impact est nul.**

Description des effets du projet sur les sites emblématiques

Sur les 9 sites emblématiques de l'aire d'étude éloignée, seuls trois sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre du site ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
MONUMENTS HISTORIQUES									
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
1	87	Bellac	Vieux pont sur le Vincou	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité possible depuis les monuments et leurs périmètres de protection en raison du relief, et aucune covisibilité recensée.	23,2	Nul
2	87	Bellac	Eglise de l'Assomption de la Très Sainte Vierge	Inscrit	Modéré	Nulle		23,1	Nul
3	87	Bellac	Hôtel du 18e s., actuellement sous-préfecture	Inscrit	Faible	Nulle		22,4	Nul
4	23	La Souterraine	Ancienne tour de Bridiers	Classé	Fort	Faible	Aucune autre visibilité ni aucune covisibilité avec la tour n'est identifiée, mais le haut de la tour offre une vue panoramique sur le plateau de la Basse Marche, d'où le projet est visible (cf. PM 44). Les éoliennes restent lointaines et peu prégnantes dans la vue.	22,8	Très faible
5	23	La Souterraine	Porte de ville dite Porte Saint-Jean	Classé	Modéré	Très faible	Aucune visibilité n'est possible depuis ces monuments ou leurs abords. Ils sont cependant visibles depuis le haut de la tour de Bridiers, qui offre une perception lointaine du projet (cf. PM 44).	20,7	Très faible
6	23	La Souterraine	Eglise Notre-Dame	Classé	Fort	Très faible		21,2	Très faible
7	23	La Souterraine	Lanterne des morts	Inscrit	Modéré	Très faible		20,9	Très faible
8	23	La Souterraine	Porte de Puy Charraud et restes de remparts	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité possible depuis cet édifice ou son périmètre de protection. Aucune covisibilité identifiée, y compris depuis le haut de la tour de Bridiers, ce monument étant masqué par le bâti voisin.	21,3	Nul
9	23	La Souterraine	Menhir dit de la Gérafie	Classé	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible depuis ces monuments ou leurs périmètres de protection en raison du relief, et aucune covisibilité identifiée.	20,6	Nul
10	23	La Souterraine	Manoir de Châteaurenard	Inscription abrogée	Faible	Nulle		20,5	Nul
11	36	Parnac	Château de Montgarnaud	Inscrit	Faible	Nulle		Aucune visibilité recensée depuis ces monuments ou leurs périmètres de protection en raison du relief et des masques végétaux. Aucune covisibilité identifiée.	20,8
12	36	Parnac	Dolmen de l'Aire-aux-Martres	Classé	Faible	Nulle	20,5		Nul
13	36	Saint-Benoît du Sault	Maison de l'Argentier	Inscrit	Faible	Nulle	20,4		Nul
14	36	Parnac	Dolmen des Gorces ou de Montgarneau	Classé	Faible	Nulle	21,6		Nul
15	36	Saint-Benoît du Sault	Prieuré Saint-Benoît	Classé	Fort	Nulle	20,3		Nul
16	36	La Châtre-Langlin, Saint-Benoît du Sault	Chaussée de l'étang (digue)	Classé	Modéré	Nulle	20,5		Nul
17	86	Montmorillon	Dolmen de La Pierre Soupèze	Classé	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief et des filtres végétaux.	20,4	Nul
18	86	La Trimouille	Prieuré de chanoines Saint-Pierre	Classé	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible depuis le monument ou son périmètre de protection en raison des masques bâtis. Aucune covisibilité identifiée.	20,4	Nul
19	87	Bessines-sur-Gartempe	Pont des Bonshommes sur la Gartempe	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	20,3	Nul
20	36	Dunet	Chapelle de Vouhet	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	20,5	Nul

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
MONUMENTS HISTORIQUES									
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
21	86	Saint-Léomer	Vestiges gallo-romains de Mazamas	Classé	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison du relief et de la présence de boisements proches. Aucune covisibilité identifiée.	20,1	Nul
22	23	Azerables	Eglise Saint-Georges	Classé	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	20,2	Nul
23	36	Lignac	Château Guillaume	Classé	Fort	Nulle	Aucune visibilité possible depuis le monument et son périmètre de protection en raison du relief et de la présence de haies bocagères. Aucune covisibilité identifiée	19,3	Nul
24	36	Dunet	Eglise Saint-Martial	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité possible ni aucune covisibilité identifiée en raison des masques végétaux proches du monument.	20,1	Nul
25	87	Darnac	Château de La Côte au Chapt	Classé/Inscrit	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée en raison du relief et de la présence de filtres végétaux.	18,9	Nul
26	36	La Châtre-Langlin	Dolmen de Passe-Bonneau	Classé	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison de la présence de boisements et de haies bocagères proches.	18,7	Nul
27	87	Fromental	Château de Fromental	Classé	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	19,1	Nul
28	23	Vareilles	Eglise Saint-Pardoux	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni aucune covisibilité identifiée en raison du contexte bocager dense.	18,9	Nul
29	23	Vareilles	Manoir de Montlebeau	Classé	Modéré	Nulle		18,9	Nul
30	23	Azerables	Chapelle gothique du château de Montjouan	Inscrit	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité identifiées en raison du relief et du contexte bocager.	18,9	Nul
31	87	Mortierolles sur Semme (Bessines sur Gartempe)	Croix de Mortierolles	Inscrit	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	18,7	Nul
32	36	Mouhet	Eglise Saint-Pierre	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	18,6	Nul
33	86	Lathus Saint-Rémy	Eglise Saint-Maurice	Classé/Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief et des masques bâtis et végétaux.	18,3	Nul
34	87	Châteauponsac	Camp à fortification concentrique dit Camp du Peu-Buy	Inscrit	Très faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	18,2	Nul
35	87	Châteauponsac	Pont dit Pont Romain	Classé	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	18,0	Nul
36	87	Châteauponsac	Eglise Saint-Thyrse	Classé	Modéré	Nulle		17,9	Nul
37	87	Châteauponsac	Maison rue Jeanne d'Arc	Inscrit	Faible	Nulle		18,5	Nul
38	87	Châteauponsac	Hôtel Mathieu de La Gorce	Inscrit	Faible	Nulle		17,9	Nul
39	87	Peyrat de Bellac, Saint-Ouen sur Gartempe	Vieux pont de Beissat sur la Gartempe	Inscrit	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	17,7	Nul
40	23	Saint-Maurice La Souterraine	Manoir de Lavaud	Inscrit	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du contexte vallonné et bocager.	17,7	Nul

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
MONUMENTS HISTORIQUES									
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
41	23	Saint-Maurice La Souterraine	Eglise Saint-Maurice	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief et de la présence de masques bâtis et végétaux.	18,0	Nul
42	87	Rancon	Eglise Saint-Pierre-ès-Liens	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	17,9	Nul
43	87	Rancon	Lanterne des morts	Inscrit	Modéré	Nulle		17,5	Nul
44	87	Rancon	Pont du 13e s. sur la Gartempe	Inscrit	Faible	Nulle		17,6	Nul
45	86	Bourg-Archambault	Château de Bourg-Archambault	Classé/Inscrit	Fort	Très faible	Seuls les étages du château peuvent éventuellement offrir des perceptions du projet au-dessus des arbres du parc. Aucune autre visibilité n'est possible depuis le château ou son domaine en raison de la densité de végétation alentour. Une visibilité ponctuelle, lointaine et partielle est identifiée en sortie est du bourg, le long de la D10. La covisibilité potentielle identifiée lors de l'état initial s'est révélée inexistante, le projet étant masqué par le relief et la végétation (cf. PM 4).	17,7	Très faible
46	86	Bourg-Archambault	Eglise Saint-Laurent	Inscrit	Modéré	Très faible	Aucune visibilité possible depuis l'église ou son parvis en raison de la présence de masques bâtis. Des visibilités très partielles, limitées à l'extrémité des pales au-delà de la végétation, sont possibles à l'est et au nord du périmètre de protection.	17,3	Très faible, voire nul
47	87	Saint-Amand Magnazeix	Chapelle templière de la Bussière-Rapy	Inscrit	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	17,5	Nul
48	86	Lathus Saint-Rémy	Dolmen de La Pierre Levée	Classé	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du bocage dense alentour.	16,6	Nul
49	36	Chaillac	Maison forte de la Grange Missée	Inscrit	Faible	Très faible	Une perception très partielle, limitée à des bouts de pales à l'horizon, au-delà de linéaires boisés, est possible le long de la route au nord-ouest du périmètre de protection, à travers des percées dans les haies bordant la chaussée, mais compte tenu de l'éloignement et du caractère extrêmement partiel des vues, la perception du projet apparaît peu probable.	16,4	Très faible, voire nul
50	36	Chaillac	Eglise Saint-Pierre	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité possible depuis le monument ou son périmètre de protection en raison de la présence de masques bâtis et végétaux. Aucune covisibilité identifiée.	16,7	Nul
51	87	Saint-Amand Magnazeix	Lanterne des morts	Classé	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	15,9	Nul
52	86	Lathus Saint-Rémy	Château du Cluzeau	Inscrit	Faible	Très faible	Aucune visibilité possible depuis le château, entouré d'un parc densément arboré. Des bouts de pales peuvent être visibles depuis des parcelles les parcelles agricoles à l'est du domaine, mais la perception du projet par un observateur apparaît peu probable en raison de la distance et du caractère très partiel des vues.	15,6	Très faible, voire nul
53	87	Châteauponsac	Camp antique dit du Peu du Barry ou Camp de Chégurat	Classé	Très faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison du relief. Aucune covisibilité en raison du contexte densément boisé.	15,6	Nul
54	36	Chaillac	Vestiges du château de Brosse	Inscrit	Modéré	Faible	La parcelle au sud du château, inclinée en direction du sud, peut permettre d'apercevoir partiellement le projet, et des visibilités sont également envisageables depuis l'enceinte du monument (propriété privée). Les covisibilités lointaines identifiées à l'état initial se révèlent inexistantes, le projet étant masqué par le relief et la végétation.	15,3	Très faible, voire nul

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
MONUMENTS HISTORIQUES									
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
55	86	Coulonges	Château du Pin	Inscrit	Faible	Très faible	Pas de perception possible depuis le château, situé dans un parc arboré et bordé par un vallon à la végétation dense. Depuis l'ouest du périmètre de protection, le long de la D23, des bouts de pales peuvent être visibles à l'horizon, mais sans covisibilité avec le château qui est masqué par la végétation. Pas de covisibilité identifiée.	15,3	Très faible
56	86	Thollet	Eglise Notre-Dame	Inscrit	Modéré	Nulle	Pas de visibilité ni covisibilité identifiée en raison du contexte bocager du monument.	14,8	Nul
57	87	Oradour Saint-Genest	Lanterne des morts	Classé	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	13,9	Nul
58	87	Villefavard	Villa La Solitude, temple et ferme de Villefavard	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	13,8	Nul
59	86	Brigueil Le Chantre	Eglise Saint-Hilaire	Inscrit	Modéré	Nulle	Pas de visibilité depuis l'église ou son périmètre de protection en raison de la présence de masques bâtis et végétaux dans le bourg et de reliefs boisés alentour.	13,4	Nul
60	87	Arnac la Poste	Maison au lieu-dit Montmagner (tourelle d'escalier)	Inscrit	Faible	Très faible	Aucune perception possible depuis la maison elle-même. Des visibilités très partielles (bouts de pales) sont possibles le long de la route D220 au nord-est du périmètre de protection. Pas de covisibilité recensée.	12,8	Très faible
61	87	Le Dorat	Porte Bergère	Classé	Modéré	Très faible	Pas de visibilité possible depuis ces édifices, situés dans un contexte urbain dense. Les covisibilités potentielles identifiées à l'état initial (rue de Bellac, rue du Pont) sont finalement inexistantes, le projet étant masqué par la végétation proche (cf. PM 3).	13,0	Nul
62	87	Le Dorat	Hôtel de la Pouge	Inscrit	Faible	Très faible		12,9	Nul
63	87	Le Dorat	Eglise collégiale Saint-Pierre-ès-Liens	Classé	Fort	Très faible		12,8	Nul
64	87	Le Dorat	Ancien hospice de Grandchamp ou Notre-Dame de la Consolation	Inscrit	Modéré	Très faible	Aucune visibilité possible depuis le monument ou son périmètre de protection en raison du relief et du contexte bocager. Une covisibilité exceptionnelle et lointaine est identifiée depuis le quartier du faubourg du pont au Dorat.	12,8	Très faible
65	36	Beaulieu	Eglise saint-Nicolas	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité possible depuis le monument ou son périmètre de protection en raison du relief et des masques bâtis et végétaux. Aucune covisibilité identifiée.	12,1	Nul
66	87	Arnac la Poste	Eglise Saint-Martial	Inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée en raison de la présence de masques bâtis et végétaux.	11,3	Nul
67	86	Coulonges	Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul	Inscrit	Modéré	Très faible	Pas de visibilité depuis l'église et son parvis en raison de la présence d'une végétation arborée dans le vallon bordant le village. Une covisibilité ponctuelle et partielle (deux éoliennes visibles au loin) est identifiée en entrée nord-ouest du bourg, le long de la D10D.	11,8	Très faible
68	36	Tilly	Eglise Notre-Dame	Inscrit	Modéré	Très faible	Aucune perception n'est possible depuis l'église et son parvis en raison des masques bâtis et végétaux alentour. La covisibilité potentielle identifiée à l'état initial le long de la D44 en entrée nord du bourg se révèle inexistante, le projet étant masqué par des haies et broussailles le long de la route.	12,0	Nul
69	87	Azat le Ris	Eglise Saint-Genest	Inscrit	Modéré	Nulle	Pas de vue possible depuis l'église ou son parvis en raison de la présence de masques bâtis. Pas de visibilité depuis le périmètre de protection ni de covisibilité identifiée en raison du contexte bocager.	10,6	Nul

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
MONUMENTS HISTORIQUES									
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
70	87	Dinsac, La Bazeuge	Pont du Cheix	Inscrit	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité recensée en raison de la localisation dans un fond de vallon densément arboré.	10,7	Nul
71	87	Dinsac	Pont du moulin de La Barre	Inscrit	Faible	Très faible	Pas de visibilité possible depuis le pont ni de covisibilité en raison de la situation du monument (fond de vallée densément arboré). Des vues très partielles (bouts de pales au-delà de filtres arborés) sont ponctuellement possibles dans le périmètre de protection.	10,2	Très faible

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
SITES PROTÉGÉS INSCRITS / CLASSÉS, SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES									
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet en km	Impact	
87	Bellac	Centre ancien de Bellac	Site inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	22,7	Nul	
36	Saint-Benoît du Sault	Secteur sauvegardé de Saint-Benoît du Sault	Secteur sauvegardé (SPR)	Fort	Nulle	Aucune visibilité recensée depuis ces sites en raison du relief et des masques végétaux. Aucune covisibilité identifiée.	20,3	Nul	
36	Saint-Benoît du Sault	Vieux village de Saint-Benoît du Sault	Site inscrit	Fort	Nulle		19,9	Nul	
86	Lathus Saint-Rémy	Rives de la Gartempe	Site inscrit	Modéré	Très faible	Aucune visibilité possible depuis le fond de vallée, très encaissé dans ce secteur. Les visibilités potentielles identifiées à l'état initial se révèlent inexistantes, le projet étant masqué par la végétation. Pas de covisibilité identifiée.	19,6	Nul	
86	Lathus Saint-Rémy	Vallée de la Gartempe	Site classé	Fort	Très faible		18,9	Nul	
87	Darnac, Thiat	Saut de la Brame	Site inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	19,4	Nul	
87	Balledent, Rancon	Vallée de la Couze en aval de Balledent	Site inscrit	Modéré	Très faible	La fenêtre de visibilité identifiée le long de la D103 à l'état initial ne permet finalement pas de percevoir le projet, masqué par le relief et la végétation. Aucune visibilité ni aucune covisibilité recensée.	18,3	Nul	
87	Balledent, Châteauponsac, Rancon	Vallée de la Gartempe du pont de Gartempe aux piliers de Lascoux	Site inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	17,6	Nul	
86	Lathus Saint-Rémy	Chêne de la Custière	Site classé	Modéré	Nulle	Aucune visibilité depuis les abords du chêne, ni aucune covisibilité possible en raison du relief.	15,4	Nul	
36	Chaillac	Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords	Site classé	Modéré	Faible	La parcelle au sud du château, inclinée en direction du sud, peut permettre d'apercevoir partiellement le projet, et des visibilités sont également envisageables depuis l'enceinte du monument (propriété privée). Les covisibilités lointaines identifiées à l'état initial se révèlent inexistantes, le projet étant masqué par le relief et la végétation.	14,1	Très faible, voire nul	
87	Villefavard	Vallée de la Semme à Villefavard	Site inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	13,5	Nul	
87	Le Dorat	ZPPAUP de Le Dorat	ZPPAUP (SPR)	Fort	Très faible	Les visibilités potentielles identifiées à l'état initial (rue de Bellac, rue du Pont) sont finalement inexistantes, le projet étant masqué par la végétation proche (cf. PM 3).	12,4	Nul	

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
SITES EMBLÉMATIQUES								
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance à la ZIP en km	Impact
87	Bellac, Berneuil, Blond	Vallée du Vincou	-	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	21,8	Nul
87	Bellac, La Croix Sur Gartempe, Peyrat de Bellac	Méandre du Vincou	-	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	20,3	Nul
23	Saint-Aignant de Versillat, La Souterraine	Vallée de la Sédelle, de Bousseresse au moulin de Chansaud	-	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	19,2	Nul
23	La Souterraine	Village de La Bussière-Madeleine	-	Modéré	Très faible	La visibilité potentielle identifiée à l'état initial, le long de la D912 en sortie ouest du village, se révèle inexistante, un bosquet masquant les éoliennes du projet. Les masques bâtis et végétaux ne permettent aucune autre vue depuis le centre du bourg ou ses abords.	15,3	Nul
87	Oradour Saint-Genest, Thiat, Darnac	Vallée de la Brame (1)	-	Modéré	Très faible	Aucune visibilité possible depuis le périmètre du site emblématique en raison du relief. Des visibilités très ponctuelles et furtives identifiées le long de la D49 entre Le Theix et Les Forges, avec la dépression de la vallée identifiable à l'avant-plan, mais sans visibilité de la rivière et des secteurs les plus pittoresques du vallon.	14,7	Très faible
87	Rancon, La Croix Sur Gartempe, Saint-Ouen Sur Gartempe, Peyrat de Bellac, Blanzac, Droux, Balledent	Vallée de la Gartempe de Rancon à La Croix-sur-Gartempe	-	Modéré	Très faible	Aucune visibilité possible depuis le périmètre du site emblématique en raison du relief. Des visibilités ponctuelles identifiées depuis les routes empruntant les hauts-versants (D1 au sud de Blanzac où la dépression de la vallée est identifiable : cf. PM 1, D4B1 au nord du site) mais situées en marge de la rivière et des secteurs les plus pittoresques du site.	14,5	Très faible
23, 87	Saint-Sulpice Les Feuilles, Azerables, Vareilles	Étang de Bardou, étang de La Chaume	-	Modéré	Très faible	Aucune visibilité possible depuis la majeure partie du site emblématique en raison du relief et du contexte bocager. Des vues ponctuelles, très partielles (bouts de pales dépassant au-dessus des linéaires arborés) et lointaines identifiées dans le secteur nord-ouest du site, au sud du bourg de Jeux.	14,4	Très faible
23, 87	Arnac La Poste, Saint-Maurice la Souterraine, La Souterraine	Étang de Vitrat et bois de Bessac	-	Modéré	Très faible	Les visibilités potentielles identifiées à l'état initial se révèlent inexistantes, le projet étant intégralement masqué par les rideaux d'arbres.	12	Nul
87	Azat Le Ris	Zone naturelle de Rischauveron	-	Modéré	Nulle	Aucune visibilité identifiée en raison du relief et de la présence d'une végétation dense (boisements et haies bocagères).	10,5	Nul

Tableau 16 : Relations du projet éolien avec les éléments patrimoniaux de l'aire d'étude éloignée.

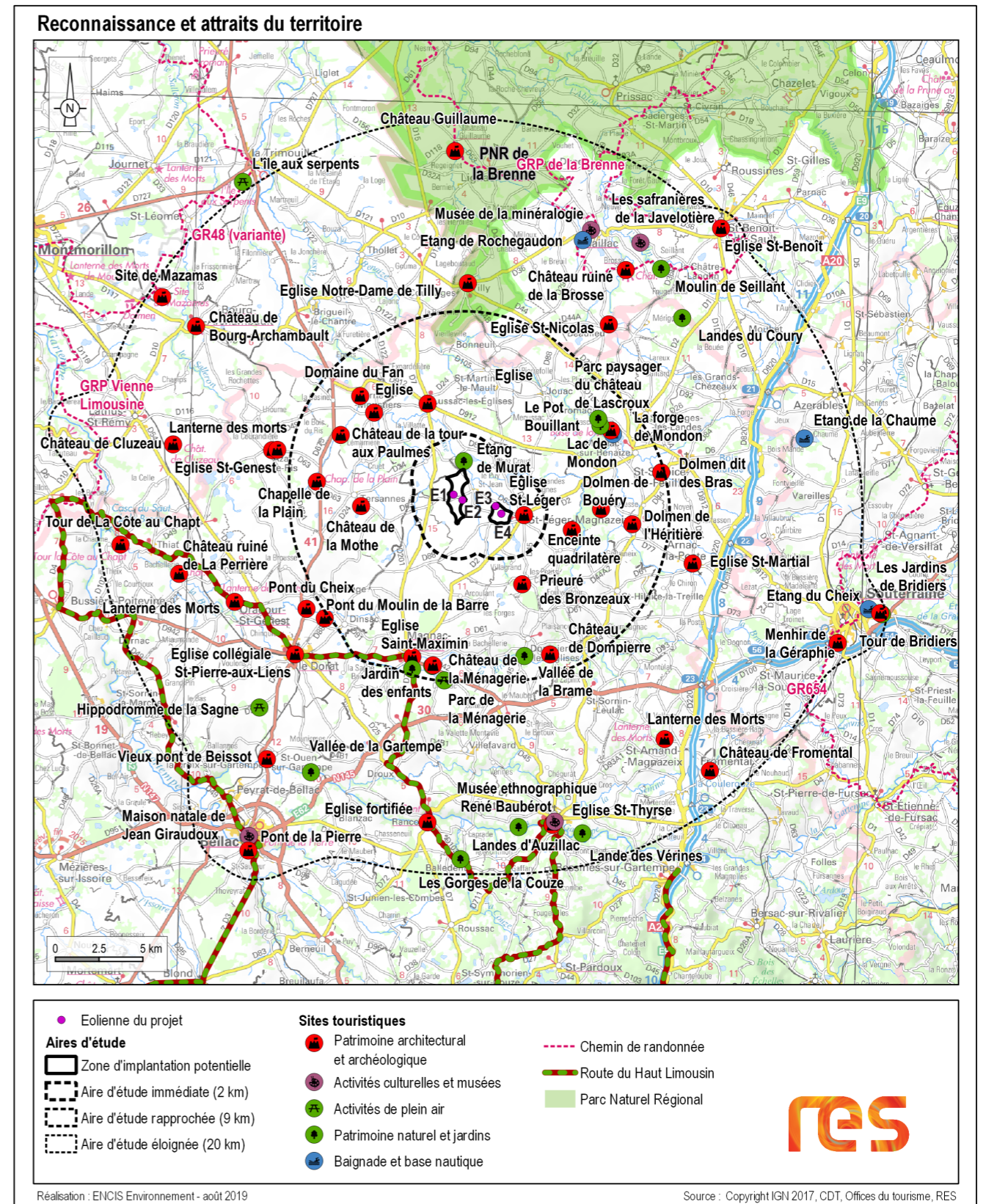
Description des effets du projet sur les sites touristiques

Sur les 47 sites touristiques de l'aire d'étude éloignée, 11 sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le site ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Les sites présentant des enjeux forts correspondent tous à des édifices protégés au titre des monuments historiques. Les impacts sur ces sites sont donc étudiés dans les paragraphes précédents.

Pour rappel :

- l'ancienne tour de Bridiers (MH n°4) présente un enjeu fort et l'impact est très faible,
- l'église de Saint-Benoit-du-Sault (MH n°15) présente un enjeu fort et l'impact est nul,
- le Château-Guillaume (MH n°23) présente un enjeu fort et l'impact est nul,
- le château de Bourg-Archambault (MH n°45) présente un enjeu fort et l'impact est très faible,
- la collégiale du Dorat (MH n°63) présente un enjeu fort et l'impact est nul.



Carte 42 : Localisation des sites touristiques dans l'AEE.

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
87	Bellac	Pont de la Pierre	Inscrit MH	Modéré	Nulle	Aucune visibilité possible depuis le pont ou son périmètre de protection, ni aucune covisibilité recensée.	23,4	Nul
23	La Souterraine	Les Jardins de Bridiers	-	Faible	Très faible	Le haut de la tour offre une vue panoramique sur le plateau de la Basse Marche, d'où le projet est visible (cf. PM 44). Les éoliennes restent lointaines et peu prégnantes dans la vue.	22,4	Très faible
23	La Souterraine	Ancienne tour de Bridiers	Classé MH	Fort	Très faible		22,3	Très faible
87	Bellac	Maison natale de Jean Giraudoux	-	Modéré	Nulle	Aucune visibilité possible en raison du relief et des masques bâtis voisins.	22,7	Nul
23	La Souterraine	Etang du Cheix	-	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison du relief et des masques végétaux.	21,7	Nul
86	La Trimouille	L'île aux serpents	-	Nul	Nulle	Le site a été définitivement fermé en 2016.	21,5	Nul
23	La Souterraine	Menhir de la Géraphie	Classé MH	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible depuis le monument ou son périmètre de protection, ni aucune covisibilité identifiée.	20,6	Nul
36	St-Benoît-du-Sault	Eglise St-Benoît	Classé MH	Fort	Nulle	Aucune visibilité recensée depuis ces monument ou leurs périmètres de protection en raison du relief et des masques végétaux. Aucune covisibilité identifiée.	20,4	Nul
86	La Trimouille, Journet, Saint-Léomer, Bourg Archambault	GR48	-	Faible	Très faible	Des visibilités sont possibles, mais de manière lointaine et restant exceptionnelles sur l'ensemble du parcours.	20,6	Très faible
86	Saint-Léomer	Site de Mazamas	Classé MH	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison du relief et de la présence de boisements proches. Aucune covisibilité identifiée.	20,1	Nul
86	Lathus Saint-Rémy	GRP Vienne Limousine	-	Faible	Très faible	Principalement en fond de la vallée de la Gartempe, aucune visibilité depuis la majeure partie du parcours. Quelques vues ponctuellement possibles depuis le sud-ouest de l'itinéraire, sur le rebord de la vallée, mais limitées à des bouts de pales à l'horizon.	19,9	Très faible, voire nul
23	Saint-Agnant de Versillat, La Souterraine, Saint-Maurice La Souterraine	GR654	-	Faible	Nulle	En-dehors de la ZIV, aucune visibilité possible depuis cet itinéraire.	19,4	Nul
36	Lignac	Château Guillaume	Classé MH	Fort	Nulle	Aucune visibilité possible depuis le monument et son périmètre de protection en raison du relief et de la présence de haies bocagères. Aucune covisibilité identifiée	19,6	Nul
87	Darnac	Tour de La Côte au Chapt	Classé/Inscrit MH	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité identifié en raison du relief et de la présence de filtres végétaux.	19,2	Nul
87	Fromental	Château de Fromental	Classé MH	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	18,9	Nul
87	Châteauponsac	Lande des Vérines	Site inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	18,8	Nul
87	Balledent	Les Gorges de la Couze	Site inscrit	Modéré	Très faible	La fenêtre de visibilité identifiée le long de la D103 à l'état initial ne permet finalement pas de percevoir le projet, masqué par le relief et la végétation. Aucune visibilité ni aucune covisibilité recensée.	19,8	Nul
87	Châteauponsac	Eglise St-Thyrse	Classé MH	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	18,0	Nul
87	Châteauponsac	Landes d'Auzillac	Site inscrit	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	17,9	Nul

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
87	Peyrat de Bellac, Saint-Ouen sur Gartempe	Vieux pont de Beissat	Inscrit MH	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	18,5	Nul
87	Châteauponsac	Musée ethnographique René Baubérot	-	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison du relief.	17,8	Nul
23	Azérables	Etang de la Chaume	-	Modéré	Nulle	Aucune visibilité possible depuis l'étang en raison du relief et du contexte bocager.	17,8	Nul
87	Rancon	Eglise fortifiée	Inscrit MH	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	18,1	Nul
86	Bourg Archambault	Château de Bourg-Archambault	Classé/Inscrit MH	Fort	Très faible	Seuls les étages du château peuvent éventuellement offrir des perceptions du projet au-dessus des arbres du parc. Aucune autre visibilité n'est possible depuis le château ou son domaine en raison de la densité de végétation alentour. Une visibilité ponctuelle, lointaine et partielle est identifiée en sortie est du bourg, le long de la D10. La covisibilité potentielle identifiée lors de l'état initial s'est révélée inexistante, le projet étant masqué par le relief et la végétation (cf. PM 4).	17,6	Très faible
36	Chaillac	Les safranières de la Javelotière	-	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison du relief et de la végétation.	17,1	Nul
36	Chaillac	Moulin de Seillant	-	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison du relief.	16,5	Nul
87	Oradour Saint-Genest	Château ruiné de La Perrière	-	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison du relief.	16,3	Nul
36	Chaillac	Musée de la minéralogie	-	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison du relief.	16,7	Nul
87	Saint-Ouen sur Gartempe	Hippodrome de la Sagne	-	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison de la présence d'une trame bocagère dense.	16,4	Nul
87	Saint-Amand Magnazeix	Lanterne des Morts	Classé MH	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	15,9	Nul
86	Lathus Saint-Rémy	Château de Cluzeau	Inscrit MH	Faible	Très faible	Aucune visibilité possible depuis le château, entouré d'un parc densément arboré. Des bouts de pales peuvent être visibles depuis des parcelles agricoles à l'est du domaine, mais la perception du projet par un observateur apparaît peu probable en raison de la distance et du caractère très partiel des vues.	16,3	Très faible, voire nul
87	St-Georges-les-Landes, Cromac	Landes du Coury	-	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison de la végétation.	15,1	Nul
36	Chaillac	Etang de Rochegaudon	-	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible en raison du relief.	16,0	Nul
36	Chaillac	Château ruiné de la Brosse	Inscrit MH Site classé	Modéré	Faible	La parcelle au sud du château, inclinée en direction du sud, peut permettre d'apercevoir partiellement le projet, et des visibilités sont également envisageables depuis l'enceinte du monument (propriété privée). Les covisibilités lointaines identifiées à l'état initial se révèlent inexistantes, le projet étant masqué par le relief et la végétation.	15,4	Très faible, voire nul

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
87	Rancon, Blanzac, Droux, Saint-Ouen sur Gartempe, Peyrat de Bellac	Vallée de la Gartempe	-	Modéré	Très faible	Aucune visibilité possible depuis le site en raison du relief. Des visibilités ponctuelles identifiées depuis les routes empruntant les hauts-versants (D1 au sud de Blanzac où la dépression de la vallée est identifiable : cf. PM 1, D4B1 au nord du site) mais situées en marge de la rivière et des secteurs les plus pittoresques du site.	17,8	Très faible
87	Oradour Saint-Genest	Lanterne des Morts	Classé MH	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	13,9	Nul
36	Lignac, Dunet, Chaillac, La Châtre-Langlin, Parnac, Saint-Benoît-du-Sault, Roussines, Prissac	GRP de la Brenne	-	Faible	Nulle	Aucune visibilité identifiée le long de cet itinéraire en raison du contexte bocager.	14,1	Nul
87	Le Dorat	Eglise collégiale St-Pierre-ès-Liens	Classé MH	Fort	Très faible	Pas de visibilité possible depuis la collégiale, située dans un contexte urbain dense. Les covisibilités potentielles identifiées à l'état initial (rue de Bellac, rue du Pont) sont finalement inexistantes, le projet étant masqué par la végétation proche (cf. PM 3).	12,8	Nul
36	Beaulieu	Eglise St-Nicolas	Inscrit MH	Modéré	Nulle	Aucune visibilité possible depuis le monument ou son périmètre de protection en raison du relief et des masques bâtis et végétaux. Aucune covisibilité identifiée.	12,2	Nul
87	Arnac-la-Poste	Eglise St-Martial	Inscrit MH	Modéré	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée en raison de la présence de masques bâtis et végétaux.	11,3	Nul
36	Tilly	Eglise Notre-Dame de Tilly	Inscrit MH	Modéré	Très faible	Aucune perception n'est possible depuis l'église et son parvis en raison des masques bâtis et végétaux alentour. La covisibilité potentielle identifiée à l'état initial le long de la D44 en entrée nord du bourg se révèle inexistante, le projet étant masqué par des haies et broussailles le long de la route.	12,1	Nul
87	Azat-le-Ris	Eglise St-Genest	Inscrit MH	Modéré	Nulle	Pas de vue possible depuis l'église ou son parvis en raison de la présence de masques bâtis. Pas de visibilité depuis le périmètre de protection ni de covisibilité identifiée en raison du contexte bocager.	10,7	Nul
87	Dinsac	Pont du Cheix	Inscrit MH	Faible	Nulle	Aucune visibilité ni covisibilité recensée en raison de la présence d'un bocage dense alentour.	10,6	Nul
87	Azat le Ris	Lanterne des morts	-	Modéré	Nulle	Pas de vue possible en raison du contexte bocager.	10,4	Nul
87	Dinsac	Pont du Moulin de la Barre	Inscrit MH	Faible	Très faible	Pas de visibilité possible depuis le pont ni de covisibilité en raison de la situation du monument (fond de vallée densément arboré). Des vues très partielles (bouts de pales au-delà de filtres arborés) sont ponctuellement possibles dans le périmètre de protection.	10,2	Très faible

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
87	Châteauponsac, Balledent, Rancon, Droux, Magnac-Laval, Dinsac, Le Dorat, Oradour Saint-Genest, Thiat, Lathus Siant-Rémy, Bussière-Poitevine, Darnac, Saint-Sornin La Marche, La Croix sur Gartempe, Peyrat de Bellac, Bellac, Blond	Route du Haut Limousin	-	Faible	Très faible	Des visibilitées ponctuellement possibles au fil de la route, mais très limitées par le contexte bocager. Globalement sur cet itinéraire, des perceptions exceptionnelles et le plus souvent très partielles.	9,4	Très faible
36	Lignac, Tilly, Prissac, Sacierges Saint-Martin	PNR de la Brenne	-	Faible	Très faible	Quelques vues identifiées, très ponctuelles à travers des fenêtres dans le bocage et limitées à des bouts de pales au-delà des rideaux d'arbres du bocage.	8,6	Très faible

Tableau 17 : Relations du projet éolien avec les sites touristiques de l'aire d'étude éloignée.